



## Priorité aux agricultures paysannes et familiales.

Un moyen efficace de lutte contre la faim.

En 1996, l'ONU et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) se sont engagées à réduire de moitié d'ici 2015 le nombre de personnes victimes de l'extrême pauvreté (moins de 1 dollar par jour) et de la faim. Aujourd'hui, cet objectif est loin d'être atteint. La population qui souffre de la faim a augmenté de 200 millions entre 2007 et 2009, franchissant le cap du milliard de personnes <sup>1</sup>. La plupart des organisations internationales, à commencer par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et une majorité des États ont jusqu'à présent considéré que le développement de l'agro-industrie permettrait un meilleur approvisionnement du marché mondial et assurerait ainsi l'accès de tous à l'alimentation. Or cette option ignore la raison principale de la sous-alimentation : un niveau de vie trop faible pour acheter de la nourriture, y compris lorsque cette nourriture est présente sur le marché. Plus de 70 % des personnes qui souffrent de la faim vivent en milieu rural. Ce sont des petit-e-s paysan-ne-s, des ouvriers-ères agricoles ou des paysan-ne-s sans terre qui n'ont pas les moyens d'acheter la nourriture qui leur manque. Alors que l'agro-business ne se destine (de fait) qu'à la population solvable, l'agriculture paysanne et familiale privilégie les cultures vivrières et les marchés locaux.

## LES PAYSAN-NE-S REPRÉSENTENT 40 % DE LA POPULATION MONDIALE

Si, dans les pays développés et industrialisés, les paysan-ne-s et leurs familles ne représentent plus que 2 % de la population, cette proportion atteint 70 % (dont une majorité de femmes) dans les pays en développement<sup>2</sup>. Or, ces pays sont aujourd'hui dans l'incapacité de proposer à leurs populations paysannes des emplois décents, correctement rémunérés.

Il existe dans le monde environ 1 milliard et 330 millions d'exploitations agricoles dont 30 millions sont mécanisées, soit seulement 2 %<sup>3</sup>. À travers les différentes

industries agroalimentaires et le commerce international, ces exploitations alimentent environ la moitié de la population mondiale. Elles bénéficient de la plus grande partie des soutiens publics et ce sont leurs intérêts, avec ceux des firmes agroalimentaires, qui sont défendus au sein de l'OMC. Bien que 50 % de la population mondiale mange grâce à ces 98 % d'exploitations non mécanisées, celles-ci sont confrontées à une diminution des soutiens publics qui leur sont accordés et subissent de plein fouet la concurrence internationale.

## DIVERSITÉ DE L'AGRICULTURE PAYSANNE ET FAMILIALE

Parmi les exploitations familiales il convient de distinguer deux grandes catégories : celles qui parviennent à nourrir leur famille et approvisionner les marchés locaux et celles qui, même avec de bons rendements, ne produisent pas de réserves alimentaires suffisantes. Seules les exploitations qui relèvent de la première catégorie peuvent, dans

un contexte de souveraineté alimentaire et en bénéficiant du soutien de leurs États, devenir rapidement performantes. L'utilisation des deux termes – paysanne et familiale – permet de souligner la diversité de cette agriculture et de l'opposer à « l'agriculture industrielle ».

### LES 10 PRINCIPES DE L'AGRICULTURE PAYSANNE SELON LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

- Répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier et d'en vivre.
- Être solidaire des paysan-ne-s des régions d'Europe et du monde.
- Respecter la nature : on n'hérite pas la terre de nos parents, on l'emprunte à nos enfants.
- Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares.
- Rechercher la transparence dans les actes d'achats, de production, de transformation et de vente des produits agricoles.
- Assurer la bonne qualité gustative et sanitaire des produits.
- Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement des exploitations agricoles.
- Rechercher les partenariats avec d'autres acteurs du monde rural.
- Maintenir la diversité des populations animales élevées et des variétés végétales cultivées.
- Toujours raisonner à long terme de manière globale.

Source : Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural.

## L'IMPASSE DE L'AGRO-BUSINESS



L'agriculture de type industriel ne permet pas de nourrir ceux qui ont faim.  
© Camille Bethoux / Peuples Solidaires

les plans social et environnemental.

- Dans sa recherche d'efficacité, l'agriculture industrielle conduit à une spécialisation des productions et très souvent à des monocultures ou à des productions animales hors-sol, entraînant des risques environnementaux et sanitaires : déséquilibres agronomiques ; utilisation excessive de fertilisants, de pesticides ou d'OGM ; pollutions et risques pour la santé ; consommation importante d'énergie (intrants, mécanisation, transports) ;

réduction de la biodiversité. Depuis quelques années, les rendements n'augmentent plus.

- L'agriculture industrielle concentre la production et le commerce des produits agricoles. En 30 ans la France est passée de 2 millions à 326 000 exploitations professionnelles<sup>4</sup>. Les grandes exploitations se développent au détriment du travail et de la survie des petit-e-s paysan-ne-s. L'accroissement du phénomène d'accaparement des terres menace en outre les cultures vivrières des pays du Sud<sup>5</sup>.
- L'agriculture industrielle entraîne une dépendance accrue des producteurs vis-à-vis de leurs fournisseurs mais aussi des acheteurs, ce qui implique pour eux des revenus aléatoires au Sud comme au Nord : les paysan-ne-s français-es n'ont jamais été aussi performant-e-s et pourtant la plupart des productions traversent actuellement des périodes difficiles.

- L'agriculture industrielle précarise le travail agricole. Les ouvriers-ères agricoles sont souvent victimes de violations de leurs droits. Lors de missions au Costa Rica, en Équateur, au Cameroun et en Côte d'Ivoire, Peuples Solidaires a constaté les conditions de travail indécentes et dangereuses des ouvrières et ouvriers dans les plantations de bananes, d'ananas, de canne à sucre, ou de fleurs. De plus, la mécanisation excessive conduit des millions de paysan-ne-s à perdre leur emploi alors même qu'on les prive de leurs terres.

L'agro-business profite aujourd'hui essentiellement aux multinationales de l'approvisionnement, de la transformation, du commerce, et à la grande distribution. Cette industrie ne pourra en aucun cas résoudre le problème de la faim dans le monde. Le rapport de Peuples Solidaires en association avec ActionAid, *Le plein de faim. L'impact des agrocarburants sur la faim dans le monde*<sup>6</sup>, montre que les populations qui souffrent de la faim sont, pour la plupart, des personnes qui n'ont pas les moyens d'acheter les produits issus de l'agriculture de type industriel. En Inde par exemple, la nourriture ne manque pas sur les étalages et dans les réserves nationales mais 300 millions d'indiennes et d'indiens continuent de souffrir de la faim.

Malgré ce bilan négatif, sous la pression des organisations internationales telles que la Banque mondiale, le Fond monétaire international et l'OMC, la plupart des États ont choisi de soutenir cette agriculture et réduit considérablement les budgets alloués au développement de l'agriculture paysanne et familiale. À titre d'exemple,

l'agriculture représente moins de 1,8 % du budget national de la République Démocratique du Congo, 1,6 % de celui du Guatemala et 2,3 % du budget national indien<sup>7</sup>.

### L'ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE, UN DROIT FONDAMENTAL

La FAO estime que seulement 10 % des femmes sur le plan mondial peuvent accéder à la terre. Les inégalités d'accès à la propriété de la terre<sup>8</sup>, via notamment l'acquisition de titres fonciers, sont particulièrement flagrantes en Afrique et en Asie où la législation est clairement discriminante<sup>9</sup>. Cette situation est d'autant plus paradoxale que les femmes assurent l'essentiel de la production et de la transformation agricole des pays du Sud. « En Inde, 75 % des travailleurs-ses agricoles sont des femmes. Or les femmes ne possèdent ni la terre ni la ferme » affirme Varsha, militante du mouvement ghandien Ekta Parishad, partenaire de Peuples Solidaires. L'activité d'Ekta Mahila Manch, branche d'Ekta Parishad pour les femmes, a permis de mettre en avant l'importance de la question des droits des femmes à la terre, en particulier la question de leur accès à des titres fonciers à leur nom<sup>10</sup>. L'accès à la terre comme moyen de subsistance est un droit humain et doit, par conséquent être garanti aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

## LES AGRICULTURES PAYSANNES ET FAMILIALES ONT DE L'AVENIR

L'agriculture paysanne et familiale constitue-t-elle une réponse appropriée au problème de la faim ? Peut-elle assurer une nourriture saine et durable pour tous dans la perspective d'une population de 9 milliards d'êtres humains en 2050 ? Selon les régions, les climats et le savoir-faire des paysan-ne-s, ses performances sont très variables. Les rendements sont souvent faibles et améliorables. Dans les très petites exploitations, la récolte

est fréquemment insuffisante pour couvrir les besoins alimentaires et les autres charges des familles. En Inde par exemple, une famille sur deux dispose de moins d'un demi-hectare pour se nourrir<sup>11</sup>. L'accès à la terre constitue donc un préalable indispensable au développement de l'agriculture paysanne et familiale.

De nombreux agronomes et/ou agriculteurs, tels que Marc Dufumier ou Pierre Rabhi, proposent une agriculture inspirée de l'agro-écologie, utilisant au mieux les ressources naturelles renouvelables. Au niveau international, l'IAASTD<sup>12</sup>, qui rassemble 900 chercheurs-ses issu-e-s de 110 pays, s'est prononcée en faveur de ce type d'agriculture. Les systèmes inspirés de l'agro-écologie adaptent les techniques aux conditions écologiques des lieux ; ils s'appuient sur des savoir-faire renouvelés, améliorés de génération en génération et enrichis des connaissances apportées par la recherche agronomique.

Soutenue et optimisée, l'agriculture paysanne et familiale peut obtenir des rendements élevés, avec de fortes valeurs ajoutées à l'hectare. Cela implique une utilisation intensive de la main-d'œuvre, maintenant une forte densité d'agricultures et d'agriculteurs, et contribuant au maintien et à la création d'emplois, diminuant ainsi l'exode rural.



En disposant d'outils de stockage et de transformation des aliments, l'agriculture paysanne pourra satisfaire aussi bien les besoins des marchés vivriers internes que les besoins en exportation. Si les surplus des cultures

vivrières sont destinés aux villes les plus proches, elle s'inscrit en outre dans la philosophie d'action du « *produire et consommer local* ».

### UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET FAMILIALE INSPIRÉE DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

Les performances de l'agriculture paysanne et familiale peuvent être sensiblement améliorées par l'agro-écologie qui prône un usage intensif des matières renouvelables. Exemples :

- couverture végétale permanente associant diverses espèces pour intercepter au mieux les rayons du soleil et protéger les sols de l'érosion ;
- intégration de légumineuses dans les rotations des sols de façon à utiliser l'azote de l'air pour la synthèse des protéines et la fertilisation azotée des sols ;
- association de l'élevage et de l'agriculture pour utiliser les sous-produits végétaux dans les rations animales et fertiliser les sols avec les déjections organiques ;
- implantation d'arbres ou de haies pour protéger les cultures des vents et héberger des insectes auxiliaires des cultures.

### L'AGRICULTURE PAYSANNE ET FAMILIALE, UN ATOUT POUR LE DÉVELOPPEMENT

Les politiques agricoles ambitieuses élaborées en partenariat avec les organisations paysannes produisent des effets positifs bien au-delà du seul secteur agricole. Les pays qui les ont mises en œuvre (en Europe, Amérique du nord, Japon, Corée, ainsi que Chine et Vietnam plus récemment...) ont connu des gains de productivité généralisés dans l'agriculture, une diversification des productions, une baisse de l'incidence de la faim et de la pauvreté dans les campagnes. L'agriculture paysanne

peut améliorer progressivement la productivité par actif par la culture attelée et l'introduction graduelle de la mécanisation. Ceci permettra une augmentation régulière des revenus des agriculteurs, en contrepartie d'une baisse progressive mais maîtrisée du nombre d'actifs agricoles. Le phénomène d'exode rural ne répondrait alors plus qu'à la demande en main-d'œuvre du secteur industriel en développement.

### UNE AGRICULTURE QUI DOIT ÊTRE ENCOURAGÉE ET PROTÉGÉE

Aujourd'hui, alors que les pays développés continuent de protéger leur agriculture, l'OMC veut imposer aux pays du Sud une ouverture de plus en plus large de leurs frontières au marché mondial des produits agricoles<sup>13</sup>. Or, ce n'est que soutenue et protégée que l'agriculture paysanne et familiale pourra améliorer ses performances et nourrir l'ensemble de la planète de manière saine et durable. Cela exige de la part des États qu'ils :

- optent pour une politique agricole et alimentaire fondée sur la souveraineté alimentaire ;
- assurent la protection et la régulation du marché des produits agricoles, par pays ou groupe de pays, afin de garantir aux paysans des prix rémunérateurs ;

- soutiennent les organisations paysannes et les organisations de société civile et reconnaissent leur rôle dans le développement d'une agriculture durable et efficace ;
- soutiennent les initiatives allant dans le sens de la diffusion de nouveaux savoir-faire visant à optimiser les rendements des agricultures paysannes et familiales, notamment via l'accès à l'éducation pour tous et la recherche agronomique ;
- favorisent la conservation et la transformation des produits de l'agriculture selon le principe « produire et consommer local » ;
- mettent en place les infrastructures nécessaires au développement agricole.

1. Selon FAOSTAT le nombre de personnes souffrant de la faim a atteint 1,023 milliard en 2009 après la crise alimentaire. Ce chiffre est redescendu à 925 millions en 2010 mais il reste supérieur à ce qu'il était en 2007 et 2008. | 2. <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.RUR.TOTL.ZS>. | 3. Conférence de Marc Dufumier sur le thème « Quelle agriculture pour vaincre la faim », Landerneau, mardi 23 novembre 2010. | 4. Agreste, Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2007, Janvier 2009 - N° 51 | 5. Les accaparements de terres. Nouvelle menace pour les agricultures paysannes et familiales, Commission Souveraineté alimentaire et développement de Peuples Solidaires, Septembre 2010 & FIAN, Main basse sur les terres agricoles, 20 Novembre 2008 | 6. Peuples Solidaires en association avec ActionAid, Le plein de faim. L'impact des agrocarburants sur la faim dans le monde, Avril 2010 | 7. Peuples Solidaires en association avec ActionAid, Qui lutte vraiment contre la faim ? Pourquoi le monde n'avance pas assez vite pour atteindre les objectifs des Nations Unies en la matière, et ce que nous pouvons faire. Classement FaimZÉRO 2010 | 8. Vanessa GAUTIER, « Défendre les droits fonciers des femmes et reconnaître leur rôle dans le travail agricole : l'exemple de l'Inde », dialogues, propositions, histoires pour une citoyenneté mondiale, Janvier 2008. <http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7246.html> | 9. ONU, The World's Women 2010: Trends and Statistics: [http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/Worldswomen/WW2010%20Report\\_by%20chapter%28pdf%29/Poverty.pdf](http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/Worldswomen/WW2010%20Report_by%20chapter%28pdf%29/Poverty.pdf) | 10. Ibidem | 11. Agricultural Statistics, Union ministry of agriculture, 1996 | 12. Évaluation internationale des sciences et technologies agricoles pour le développement. | 13. Alors même que le développement qu'on connu les paysans européens dans les années 1960 a été possible parce que le marché commun agricole assurait des prix rémunérateurs en protégeant ses frontières.

#### Fiche produite par la Commission Souveraineté Alimentaire et Développement de Peuples Solidaires

La Commission Souveraineté Alimentaire et Développement (SAD) est une instance de la Fédération Peuples Solidaires dont les membres sont élus tous les 2 ans lors de l'Assemblée Générale de la fédération. La Commission se réunit tous les trimestres pour assurer le suivi des activités de la fédération en matière de souveraineté alimentaire et définir les orientations de la campagne FaimZÉRO concernant la souveraineté alimentaire, les questions d'accès à la terre et les futures collaborations (Forum Social Mondial de Dakar, marche Jan Satyagraha en Inde...). Ses réflexions sont nourries par les activités de la fédération et par les relations avec les partenaires nationaux et internationaux (Brésil, Burkina Faso, Inde, Philippines, Sénégal...).



Contact : Antoine Bouhey  
Fédération Peuples Solidaires 2B, rue Jules Ferry  
93 100 Montreuil - France  
Tel : (33) 1 48 58 21 85 Fax : (33) 1 48 58 05 28 - [www.peuples-solidaires.org](http://www.peuples-solidaires.org)  
Maquette : Solenn Le Cars / [slc@herbe-folle.fr](mailto:slc@herbe-folle.fr) / Crédits photos : Peuples Solidaires - ActionAid



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de Peuples Solidaires et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.